

30 septembre 2015

Rencontres professionnelles sur le thème :
« Pour un espace public heureux, mis en valeur par la lumière et les arts »

Synthèse de la table ronde n°1 « Conception »



M. Vialettes, Société française des urbanistes

M. Vialettes s'interroge sur le sens du terme espace public heureux. Pour lui, c'est moins l'espace que le citoyen ou le public qui s'y déplace qui doit être heureux. C'est-à-dire chacun d'entre nous lorsqu'il se promène ou emprunte un lieu public. Nous sommes bien dans le domaine du sensible et donc aussi dans celui du symbolique et de la sensation globale. C'est précisément le travail de l'urbaniste de réfléchir de manière globale à la façon dont doivent être conçus ces espaces.

Trois points importants :

- Attention à ne pas faire du « Disneyland », l'espace public n'est pas forcément consensuel à tout prix, et ne traduit pas une vie parfaite. Il faut laisser la vie réelle s'exprimer à travers des expressions comme le street art, la peinture murale,...
- Il faut tenir compte de ce qui se passe ailleurs, autour, à proximité du lieu à concevoir et faire les liens indispensables
- Il ne faut jamais oublier la signification politique et symbolique des lieux que l'on traite

La difficulté est dans le bon équilibre à trouver entre ces tensions qui font la ville.



M. de Metz, paysagiste conseil de l'Etat

A la notion d'espace public heureux, M. de Metz préfère celle « d'espace public qui rend heureux ». Cet espace doit avoir une ambition et s'inscrire dans un projet de société.

M. de Metz insiste sur la nécessité de mettre au point et rédiger en amont des programmes et des cahiers des charges avec des objectifs très bien élaborés et des besoins bien compris. Les programmes expriment trop souvent des besoins contradictoires difficiles à concilier, car sommes de tous les désirs, et ont donc tendance à promouvoir un partage de l'espace plutôt que des « espaces partagés », ce qui est dommageable. Il faut être capable d'accueillir différents besoins partagés et de les mettre en relation, et donc de mettre les citoyens en position d'acteurs du projet.

Sur la question du végétal, qui est un problème complexe comme celui de la place de l'eau, cela ramène à la question du besoin de la nature en ville. Sa prise en compte n'est pas en soi un gage de réussite de l'espace, et de plus attention à ne pas privilégier l'alibi du végétal de façon uniquement fonctionnelle, avec des arbres, mais sans feuilles, des bancs sans dossiers, des clôtures partout,....



M. Dumas, Association des concepteurs lumière et éclairagistes

M. Dumas rappelle d'abord que le métier de concepteur lumière n'a toujours pas d'existence « officielle ». Pourtant la lumière est un élément capital de la vie. La lumière, c'est l'énergie, c'est l'expression de la temporalité. On ne peut vivre sans.

Aujourd'hui les mutations technologiques permettent d'inscrire le traitement de la lumière dans les évolutions culturelles, car la lumière permet de recomposer la réalité. Pour la première fois, la matière et la source de la lumière peuvent être confondues avec un accès instantané à la virtualité. Plus que jamais, le rôle de la lumière est d'interpeller l'utilisateur et le citoyen, de l'interroger sur ce qu'il voit ou croit voir, l'étonner, lui donner du plaisir.

La difficulté est de créer un environnement réellement propice et incitatif. Cela signifie placer cette lumière au bon endroit, aux bons niveaux d'intensité, en mettant en valeur son rôle social de « briseur » d'anxiété, de confort et de réponse à l'insécurité, tout en tenant parfaitement compte des nécessaires économies d'énergie à réaliser. M. Dumas cite l'exemple de la ville de Medellin en Colombie, où un travail sur l'éclairage de quartiers difficiles a permis de recréer de la sécurité et du lien social.



Mme Lissarague, Conseil national de l'ordre des architectes

En tant qu'architecte, Mme Lissarague veut d'abord redonner toute sa place au bâtiment, qui pour elle, crée de fait l'espace public dans le cadre du rapport plein-vidé.

Si le bâtiment doit s'intégrer dans un environnement existant, c'est bien lui qui structure l'espace public, et les tentatives de créer de l'espace public dans les « no man's land » ou les sites vierges de tout habitat sont en général voués à l'échec car sans signification.

Elle réfléchit ensuite à ce qui pourrait la rendre « heureuse » dans la ville. C'est d'abord y retrouver des sensations de calme et de confort, et pour cela elle pense que le premier problème à régler est celui des déplacements, qui est au cœur des relations entre les uns et les autres. Et aussi celui de la qualité de la lumière. Sur ce dernier thème, elle est satisfaite de voir que l'on passe d'un éclairage qui privilégiait les monuments et les grands sites avec son côté théâtral, à un éclairage qui favorise les circulations et la lecture de la ville et qui tente de donner une cohérence aux quartiers (exemple les quais de la Garonne à Toulouse).



M. Renaudet, Syntec Ingénierie

On peut d'abord penser que l'ingénierie va être très décalée si on parle d'art urbain. Cette notion n'apparaît jamais dans les cahiers des charges auxquels répond l'ingénieur. Néanmoins, on peut la deviner dans les fortes exigences de développement durable et sociétal qui elles sont de plus en plus présentes. La prise en compte de l'avis des citoyens et des riverains commence à devenir une composante importante de la conception des projets.

D'autre part, la notion d'espaces publics réussis devient une composante dans la liste des atouts que doit posséder une ville dans le grand combat de l'attractivité. C'est un élément important de la décision pour un particulier ou une entreprise de son installation dans un lieu plutôt que dans un autre.

La vision purement technique tend donc à diminuer, car l'ingénieur doit tenir compte de changements sociétaux importants :

- Nous vivons dans un environnement numérique de plus en plus prégnant qui envahit l'espace public et réduit les frontières entre zones publiques et privées.

- La transition écologique et énergétique est devenue une nécessité, et l'ingénieur doit composer ses projets en l'intégrant (trames vertes et bleues, ...)
- Les questions d'accessibilité pour tous à l'espace deviennent essentielles dans une économie du partage
- La sécurité ne peut plus être traitée seulement en aval, mais doit être une composante essentielle de la conception.



M. Marie, PUCA

Trois points essentiels pour M. Marie :

1) L'enjeu de poursuivre des travaux de recherche sur la conception des espaces publics en ville. C'est la vocation du PUCA (travail sur la pratique des espaces publics, la notion d'échelles, ...) qui doivent être articulés aux programmes déjà réalisés :

- L'espace public partagé entre les différents modes de déplacement
- La ville des créateurs, et la place des artistes dans la ville

2) Le creusement du lien entre l'espace public et sa conception :

- La production de l'espace public mélange acteurs professionnels et citoyens. Comment repenser le processus de production pour mieux intégrer tous les acteurs ?
- Quel rôle pour l'espace public dans le temps long de la fabrique de la ville ? M. Marie cite l'exemple du projet de refonte de la place des Arts au cœur de la ville de Montréal, où projets technique et urbanistique, citoyen et culturel ont été étroitement mêlés dans une démarche très participative. Exemple de réussite pour l'ensemble de la ville, même si une certaine « gentrification » des quartiers concernés y est observée.

3) Pour sa part, le PUCA continuera fortement à s'impliquer dans :

- Les réflexions sur les processus de conception et de fabrication de la ville
- Le rôle d'embrayeur et de déclencheur des artistes – et plus largement des créateurs – dans le renouvellement urbain.
- Les travaux de recherche sur le rôle et la place des artistes dans la ville
- L'appui aux expérimentations